



Non à la réautorisation du glyphosate

Le 13 octobre, les états européens se prononceront pour ou contre la réautorisation du glyphosate. Alors que certains pays se sont déclarés défavorables et que d'autres hésitent, la position de la France, le plus grand pays agricole d'Europe, sera déterminante. Se présentant souvent comme le meilleur élève de l'Europe en matière de protection de l'environnement, la France va-t-elle concilier les paroles et les actes ?

Au début de son premier mandat le président Macron s'était engagé à arrêter le glyphosate au plus tard en 2021. Depuis, il est revenu sur ses engagements. Quand son ministre de l'Agriculture proclame « On a réduit le glyphosate de 30% depuis 2018. Nous sommes les seuls au monde à l'avoir fait ! », il donne l'impression d'avoir déjà fait le maximum.

Le glyphosate est le pesticide le plus utilisé au monde. Il représente entre 25 et 30% de l'ensemble des tonnages de pesticides utilisés. Il est devenu une drogue pour l'agriculture conventionnelle, qui dit haut et fort qu'elle ne peut pas s'en passer et qu'il n'existe pas d'alternative. C'est une clé de voûte d'un système. Tous les arguments et les moyens seront bons pour assurer sa survie.

Alors que la recherche scientifique académique l'a déclaré cancérigène probable depuis 2015, l'agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) estime que cet herbicide ne présente pas « de domaine critique de préoccupation ». Explication : les données de l'EFSA sont principalement celles des fabricants de pesticides. Les autres études ont été en très grande partie écartées. Ce qui fait dire à une directrice de recherche à l'INRAE « Les lobbyistes ont aujourd'hui plus d'influence que les scientifiques sur les autorités européennes. »

On mesure à quel point les préoccupations sanitaires et environnementales sont de peu de poids pour le gouvernement français, totalement sous l'emprise de la FNSEA. Pour nous citoyens, c'est pourtant le sujet central, tant pour la santé des agriculteurs, que celle des riverains et des consommateurs.

Le 12 octobre à 11 heures, nos associations se rassembleront à la Maison de l'Europe, 10, place du parlement de Bretagne à Rennes.

Elles diront leur refus qu'on puisse réautoriser un produit qui suscite tant de doute. Il y a quelques années, la France avait de vraies raisons de vouloir interdire le glyphosate. Nous attendons qu'elle confirme cette position.

Pour nous contacter :

Collectif soutien victimes pesticides	Henri BUSNEL	06 71 11 06 90	victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr
Eau et Rivières de Bretagne	Jean PEUZIN	06 13 63 29 55	ille-et-vilaine@eau-et-rivieres.org
LA PASSIFLORE	Andre ROBINARD	06 59 18 73 72	la.passiflore@yahoo.fr
UFC Que Choisir	Bernard BERDER	06 26 95 45 78	representations@rennes.ufcquechoisir.fr
Vitré Tuvalu	Jacques LELETTY	06 88 43 21 21	jacquesleletty@yahoo.fr